



ESAT

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX
PUBLICS DU HAUT-VAR - SALERNES



zone artisanale la baume

83690 salernes



04.94.85.69.25



contact@esat-salernes.com



<http://ime-sessad-esat-salernes.com>



You Tube

esat du haut var



Madame, Monsieur,

l'Esat du Haut Var est un établissement médico-social qui accompagne des personnes en situation de handicap au travail.

vous vous apprêtez à rejoindre l'ESAT pour être accompagné(e) dans votre parcours de vie professionnelle et dans l'épanouissement de votre vie sociale.

pour faciliter votre intégration nous vous remettons ce livret qui vous permettra de comprendre le fonctionnement de l'établissement.

vous trouverez dans ce document que nous avons voulu simple et facile d'utilisation, des informations concrètes, ainsi que des conseils qui vous seront utiles tout au long de votre parcours.

n'hésitez pas à le consulter et à l'utiliser.

nous vous souhaitons une pleine réussite dans votre parcours.



à l'Esat du Haut Var



présentation



L'Esat se situe à salernes, un village dans le haut var.

il y a 30 places pour les travailleurs.

il y a 11 personnes dans l'équipe des professionnels



l'esat

l'esat à plusieurs missions :

- il offre la possibilité d'avoir une activité professionnelle à temps plein ou à temps partiel
- il propose un accompagnement qui favorise l'intégration professionnelle pour se sentir bien au travail
- il propose un soutien médico-social qui favorise le développement de l'autonomie et l'épanouissement personnel dans la vie de tous les jours
- à l'esat je développe mes compétences professionnelles et mon autonomie :
je continue à me former, j'apprends, je sais faire des choses et je peux montrer que je sais bien les faire



l'équipe



l'équipe est composée de professionnels qu'on appelle encadrants

ils sont reconnus pour leurs compétences professionnelles, leurs qualités humaines, éducatives et pédagogiques

les personnes accompagnées par l'esat s'appellent des travailleurs

les professionnels qui s'occupent des travailleurs ont pour missions :

- de les écouter
- de les soutenir
- de les accompagner
- de les guider
- de les aider à décider de leurs parcours (rendre acteur)
- de les accompagner dans leurs projets

voici les encadrants :

au bureau

le directeur	: Henri Badell
la cheffe de service	: Sandrine Desteffani
la psychologue	: Emmanuelle Suarez Diaz
la secrétaire médico-sociale	: Josiane Badell





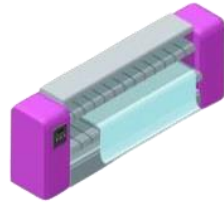
dans les ateliers

Johanne Vieilletoile
Stéphane Coduri
Guillaume Van Autrève



aux espaces verts

Marine Franquet



à la blanchisserie

Fabienne Barthel



à l'entretien des locaux

Robert Sette



responsable technique

Ludovic Delahaye



il remplace tout le monde



l'admission à l'esat

l'esat accueille des personnes reconnues comme travailleurs handicapés

pour travailler à l'esat il faut avoir cette reconnaissance

c'est la MDPH qui envoie ce document

pour travailler à l'esat il faut demander un dossier, le remplir et le déposer au secrétariat de l'esat

le dossier est complet avec tous les documents demandés

une rencontre a lieu, on se présente, on discute, on explique comment fonctionne l'esat, on visite les locaux

ensuite, on peut organiser un stage dans l'atelier proposé

à la fin du stage on fait un bilan : on parle de ce qui va, de ce qui ne va pas, de ce qui a plu ou de ce qui n'a pas plu

si le bilan est positif, si le travail correspond à ce que la personne attend et que l'esat est d'accord, il peut être inscrit sur une liste d'attente

si une place est disponible, l'esat peut proposer de faire une période d'essai de 6 mois qui est renouvelable une fois si besoin

un contrat de soutien et d'accompagnement par le travail est signé

l'admission définitive ne se fera qu'après la période d'essai

c'est le directeur qui prononce l'admission

le travailleur perçoit un salaire dès le 1^{er} jour de la période d'essai

l'AAH complète le salaire

le travailleur doit adhérer à la mutuelle complémentaire santé qui est obligatoire



les activités professionnelles à l'esat

l'esat propose 3 ateliers

l'atelier espaces verts :

dans cet atelier il y a 2 équipes de travailleurs et 2 moniteurs

leur travail se fait à l'extérieur, dans les jardins, les propriétés, les communes, les campings.....

ils ont pour missions de : débroussailler, tailler, tondre, tronçonner





l'atelier blanchisserie

il y a 2 parties dans cet atelier

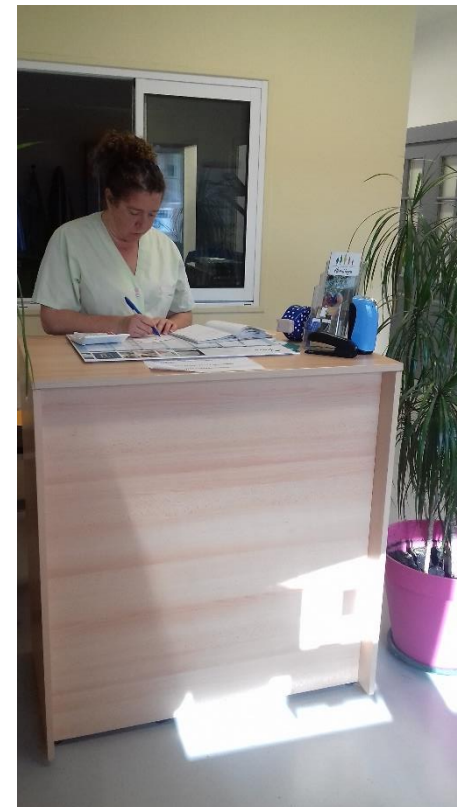
la blanchisserie industrielle qui lave le linge des Ehpad (les maisons de retraite)

la blanchisserie pour les clients qui est plus petite. les clients viennent faire laver des couettes par exemple ou les gîtes

le travail se fait à l'esat



la blanchisserie industrielle



la blanchisserie pour les clients



l'atelier entretien des locaux

le travail se fait chez des clients et aussi à l'esat

l'équipe s'occupe du ménage dans des entreprises et du ménage à l'esat.

elle fait aussi de la mise en rayon quand ils travaillent au supermarché qui est aussi un client





les activités de soutien à l'esat

l'esat du Haut Var propose des activités de soutien (éducatives) pour développer l'autonomie et l'accès à la vie sociale :

les activités proposées sont :

- du soutien psychologique à la demande
- du sport
- des jeux de sociétés
- des cours de cuisine pour manger équilibré
- du soutien scolaire
- de la philatélie

elles ne sont pas toujours les mêmes chaque année.

en plus des activités de soutien, l'esat propose des sorties récréatives :

- karaoké
- repas au restaurant
- visites culturelles
- bowling
- spectacles
- tournoi de pétanque
- sortie bateau
- et plein d'autres encore.....





la vie sociale à l'esat

le conseil de la vie sociale ou CVS :

il réunit des représentants des travailleurs élus et des représentants de l'établissement

le CVS discute, il donne son avis et fait des propositions pour améliorer la vie et la participation des travailleurs et le fonctionnement de l'établissement : on parle des activités, des travaux.....

il se réunit 3 fois par an

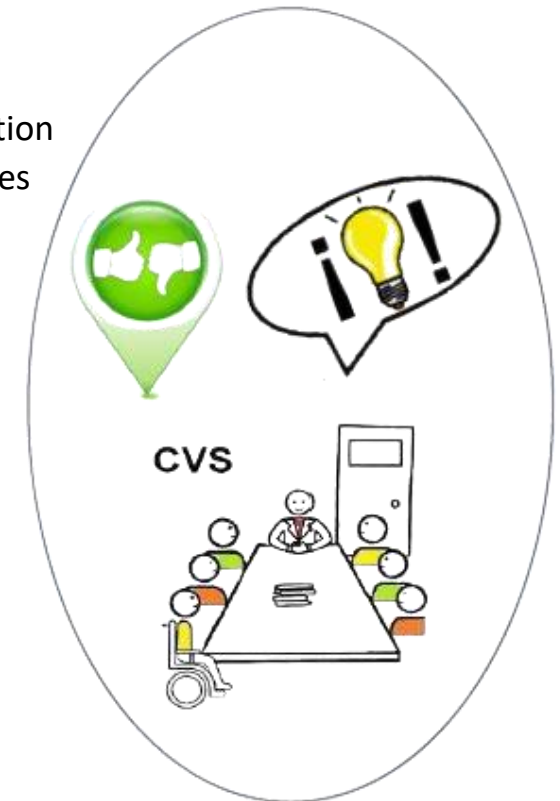
la loi oblige l'existence du CVS

le CVS est fait pour les travailleurs

au CVS on parle de sujets pour les travailleurs

au CVS on parle de plein de choses mais pas des situations individuelles

le CVS est élu pour 3 ans. c'est renouvelable 1 fois





la personne de confiance

dans le code de l'action sociale et des familles, il est dit que la personne majeure prise en charge dans un établissement médico-social a le droit de désigner une personne de confiance

cette personne peut aider le travailleur à faire valoir ses droits

les personnes qualifiées

il existe une liste de personnes qualifiées qui est disponible au secrétariat et qui est donnée dans le règlement de l'esat, elle est aussi affichée dans le hangar

en cas de différent, si le travailleur le souhaite, cette personne peut l'accompagner dans ses démarches afin de l'aider dans ses décisions et comprendre ses droits





le projet personnalisé pour chaque travailleur

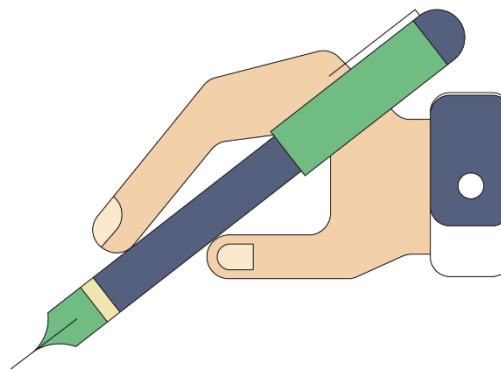
le projet personnalisé est un outil qui aide le travailleur et les professionnels de l'esat à s'adapter aux besoins et attentes du travailleur

le projet décrit les objectifs de travail et les moyens à mettre en place pour que la personne se sente à l'aise et épanouie au travail et dans sa vie personnelle

le projet est construit avec le travailleur et est révisé tous les ans

il est signé par le travailleur et la direction

un exemplaire est donné au tuteur





les nouveaux droits de la réforme des ESAT de la nouvelle loi du 21 février 2022

les droits sociaux des travailleurs sont renforcés (jours fériés, congés annuels....)

chaque travailleur aura un carnet de parcours de compétences

un délégué des travailleurs handicapés est élu pour aider sur des situations individuelles

un groupe de professionnels et de travailleurs (on appellera ce groupe : instance mixte) se réunira pour échanger sur la qualité de vie au travail, l'hygiène et la sécurité....



Ce livret d'accueil a été réalisé avec les recommandations de la méthode Facile à lire et à comprendre
Si vous n'avez pas tout compris ou si vous avez des questions, venez nous en parler
nous sommes disponibles pour vous répondre

écrit le 03 avril 2023 – révisé le 5 juillet 2023

